

Saint-Léonard et vous...



Crédit photo : Ballandtrone

www.saint-leonard.fr



TÉLÉPHONE D'URGENCE

Vous pouvez être amené à contacter les élus ou services de la mairie en dehors des heures d'ouverture au public pour une urgence.

Nous vous informons que vous pouvez contacter la mairie au numéro habituel (02.35.28.05.99). Vous serez redirigé vers un téléphone d'astreinte.



Notre page Facebook
(<https://www.facebook.com/saintleonard76/>)

comptabilisait **1235 followers**
et **783** mentions J'aime au 30 décembre.

Un très beau chiffre !

Un grand merci à tous
et si vous ne nous suivez pas encore... un clic suffit

Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune
et

Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Retrouvez toute l'actualité
de votre commune sur
www.saint-leonard.fr

Chères Saint-Léonardaises, Chers Saint-Léonardais,

Cette fin d'année 2023 nous a réservé son lot d'aléas climatiques avec des pluies diluviennes ainsi qu'une tempête exceptionnelle le 2 novembre dernier. Les terrains gorgés d'eau, les constructions, les réseaux ont été mis à rude épreuve et ont entraîné démarches administratives et frais imprévus. La commune n'y a pas échappé avec principalement des dégâts constatés sur la toiture de la salle Henri Lambert qui ont inévitablement perturbé les activités associatives.

Je ne peux éviter de penser à nouveau au centenaire de la chapelle de Grainval le 5 août dernier déjà perturbé par des vents forts et dont le programme d'animations est partiellement reporté au 6 juillet prochain.

C'est dans ce contexte d'une année perturbée par des conditions climatiques exceptionnelles que se sont terminés les travaux de construction de nos nouveaux ateliers techniques situés désormais près de la mairie. La proximité des services administratifs et techniques représentera un atout important. Confort et équipements seront synonymes d'efficacité pour nos agents. Seuls restent à installer en toiture environ 200m² de panneaux photovoltaïques en début d'année 2024.

Pendant ce temps, l'effacement des réseaux sur le hameau de Grainval, chantier important, se prolonge, également fortement impacté par les aléas climatiques.

Les fouilles archéologiques sur le terrain du futur centre-bourg ont également été réalisées fin septembre et nous attendons à la fois avec curiosité et inquiétude, le contenu du rapport final. Dans le même temps, une étude d'impact avec un volet faune / flore est aussi mené.

Les adjoints, chacun ou chacune dans leur délégation, vont vous détailler dans ce nouveau numéro la restitution de leurs activités durant ce deuxième semestre 2023 ainsi que les premières perspectives pour 2024. En effet, il nous faut préparer les prochains budgets qui seront soumis au vote des élus fin mars.

2024 sera une année riche en émotion, une année olympique ! Notre commune est labellisée « Terre de jeux » et doit ainsi montrer son attachement aux valeurs de l'olympisme. Je remercie les élus, bénévoles, associations qui s'investissent pour préparer des rendez-vous, des innovations, durant le premier semestre de cette nouvelle année. Toutes les idées sont les bienvenues. Le programme vous sera communiqué dès que possible.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

Chaleureusement,

Bernard HOGUET



Vie municipale

- Travaux 2 à 5
- A noter 5

Ecole

6 à 9

Vie sociale

- Prévention 10
- Solidaribus 11
- Aides du Département 11
- Conseils de l'Ademe 12 et 13
- Saint-Léonard Services 14

Animations

- Fête de la musique 15
- Fête du centenaire de la chapelle 16
- Exposition 16
- Association Petits Pères 19
- Pièce de théâtre 19

Vie associative

- Calendrier des manifestations 18
- Liste des associations et présidents 21
- Amis de la chapelle 22 et 23
- ASSL Cyclotourisme / Marche 24
- F.N.A.C.A 24
- Gym club 25
- Traversées musicales 25
- Tennis-Club 26
- Club des Jeunes d'Antan 27

Informations

- Calendrier des ordures ménagères 19 et 20
- Fécamp Caux Littoral 28 et 29

· Directeur de la publication : Bernard HOGUET
· Ont participé à la rédaction de ce numéro : les élus, les associations et le personnel municipal
· Crédit photographique : mairie de Saint-Léonard et associations
· Conception et impression : Durand Imprimeurs Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37
· « Saint-Léonard et vous... » : Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°25 - Janvier 2024
Édité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr

CENTRE BOURG : DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE ET ÉTUDE FAUNE/FLORE, DEUX ÉTAPES INCONTOURNABLES

Depuis l'acquisition de la dernière parcelle de terre sur le périmètre du futur centre-bourg, nous mettons tout en œuvre pour accélérer les formalités d'usage, et notamment la réalisation du diagnostic archéologique (réalisé en septembre et octobre derniers) ainsi que l'étude faune/flore dont les délais sont incompressibles (une année civile qui se terminera au printemps prochain).

En attente de ces deux rapports dès le début de cette année 2024, nous travaillons néanmoins en temps masqué, pour préparer l'installation de notre prochain groupe scolaire. En effet, une consultation pour recruter une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sera engagée rapidement, cette compétence est indispensable dans le cadre de ce projet très attendu par tous dans notre commune de Saint-Léonard.

D'ores et déjà, notre adjointe aux activités scolaires et péri-scolaires, Madame Sophie Rioult, s'investit dans l'organisation de visites de groupes scolaires récents et de taille sensiblement similaires à celui qui va nous concerner. Il est très important de tirer parti de l'expérience d'autres collectivités en la matière, afin de distinguer les points forts de chaque réalisation, mais aussi d'éviter les écueils malheureusement constatés sur ce type de projet structurant.



La même démarche sera aussi réalisée pour la future résidence seniors, et cette fois Madame Bernadette Malandain, notre adjointe aux affaires sociales sera en charge de l'organisation de déplacements régionaux afin de visiter différentes structures permettant d'accueillir les seniors.

Au plan administratif, une mise à jour de l'OAP (Opération d'Aménagement Programmé), en lien avec la Communauté d'Agglomération est également en cours, afin d'enregistrer dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal les dernières modifications « spatiales » du positionnement des différentes composantes du projet (groupe scolaire, résidence seniors, salle de raquettes, logements labellisés Eco-Quartier...). Tout cela sera intégré dans une MS 3 (Modification Simplifiée n°3).

Le début de l'année 2024 sera aussi consacré à la mise en place de fiches de lots (en lien avec notre bureau d'étude Espace Libre), qui formeront un « cahier des charges » pour les futures constructions. Cela constituera une mise à jour de notre Avant-Projet.

Nous espérons ainsi que les voies et réseaux, qui permettront d'irriguer ce bel espace, pourront voir le jour en 2025, afin de dessiner les contours de ce futur centre bourg.

Bernard HOGUET



François DAUDRU

Adjoint aux travaux, à l'aménagement
et au cadre de vie



LES NOUVEAUX ATELIERS

Nous arrivons au bout de la construction et de l'aménagement intérieur du bâtiment. Nous sommes satisfaits du travail réalisé par les entreprises retenues. L'aménagement extérieur a pris un peu de retard à cause de la pluviométrie abondante des derniers mois, il sera réalisé quand les conditions météo permettront un travail de qualité. Si tout va bien, nos services techniques pourront emménager en février. Nous avons hâte de voir ces ateliers occupés avec tous les véhicules, tout le matériel et l'outillage bien rangés. Ce nouvel outil va changer la vie de nos agents des services techniques.

Les panneaux photovoltaïques seront installés par le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) au cours du 2ème trimestre 2024.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX À GRAINVAL

C'est un chantier important et compliqué à réaliser compte tenu du relief et de la dispersion de l'habitat à Grainval. Le réseau enterré est terminé. L'entreprise Réseaux Environnement va poursuivre les travaux chez les particuliers en janvier puis la bascule de l'alimentation électrique sur le réseau enterré se fera début février. Ensuite les lignes aériennes et les poteaux seront enlevés et les nouveaux mâts d'éclairage public seront installés. Orange s'occupera de basculer les alimentations télécom sur le réseau enterré en février et mars. L'enlèvement des poteaux téléphoniques prendra un peu plus de temps. Normalement à partir du mois d'avril nous aurons le plaisir de nous promener à Grainval et d'admirer un paysage sans poteau et sans fil.

Nous tenons à remercier les habitants de Grainval pour leur patience et leur compréhension tout au long de ces travaux qui ont perturbé la circulation. J'en profite aussi pour remercier l'entreprise Réseaux Environnement qui a su communiquer avec tous les riverains et s'adapter pour limiter au mieux la gêne occasionnée par ces travaux.

TEMPÊTE CIARAN

On se souviendra longtemps de cette tempête "Ciaran" qui dans la matinée du 2 novembre a fait de nombreux dégâts. Des pointes de vent à 180 km/heure ont été enregistrées au cap Fagnet à Fécamp.



Sur la commune de Saint-Léonard le bilan est lourd :

- 600 mètres de câbles électriques et télécom ont été arrachés et se sont retrouvés sur la route au Roctel et au début de l'impasse de la ferme Dargent privant les habitants et 2 fermes d'électricité pendant une semaine.
- Un tiers de la toiture du versant nord de la salle H. Lambert a été arraché entraînant de nombreuses fuites, heureusement l'entreprise Vauchel est intervenue rapidement pour bâcher.
- Au terrain de foot, les fondations des poteaux des pare-ballons ont pris du jeu ; les poteaux ne sont plus verticaux.
- Au niveau de l'église environ 2 m² d'ardoises se sont envolées au niveau du transept et une trentaine d'ardoises sur le clocher sont tombées.
- Une ardoise manquait sur la mairie et une autre sur le presbytère.
- Une plaque s'est arrachée sur la toiture de nos anciens ateliers.
- Un hêtre coupait la route d'Epreville et un autre barrait la route de Gerville.

Enfin une vingtaine de tuiles se sont envolées sur le toit du four à pain au niveau du clos mesure, rue du Roctel.

Nous avons fait le maximum pour tout sécuriser et tout remettre en ordre au plus vite.

Ces sinistres ont été déclarés aux assurances, des experts doivent encore passer, nous défendons au mieux les intérêts de la commune mais malheureusement nous savons qu'il restera des dépenses à sa charge.

Nous voyons qu'il est urgent d'enterrer tous les réseaux.





Entre la tempête Ciaran et les pluies constantes depuis début septembre, les Services Techniques ont été mobilisés en première ligne pour la gestion des eaux pluviales, les branches et arbres cassés ou déracinés, les lignes téléphoniques ou électriques tombées elles aussi au sol, le ruissellement quasi-instantané à chaque pluie provoquant divers nids de poules et affaissements de terrains...

Dès lors qu'une fenêtre météo nous le permettait, nous avons nettoyé la voirie, les avaloirs ...pour éviter l'accumulation des débris entravant la circulation ou l'écoulement naturel de l'eau.



Cette tempête de fin d'année nous a également mobilisés sur les infrastructures de la commune, aucun bâtiment ne fut épargné ! Des ardoises, des tuiles, des tôles ou bien un demi pan de toiture comme à la salle Henri Lambert ont été soulevés, arrachés ou envolés. Il nous a fallu dans l'urgence prendre des mesures conservatoires afin



de minimiser l'impact des évènements climatiques futurs. Au lendemain du fort coup de vent, le temps est venu des déclarations aux assurances, devis, réparations. La partie administrative, à ce jour, ne fait que commencer.

Le saviez-vous

1/2
cerfa
N° 13408*05

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- Vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux de construction ou d'aménagement.
- Vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.
- Vous déclarez que le changement de destination a été effectué et est conforme au permis.
- Vous déclarez que la division de terrain a été effectuée et est conforme au permis ou à la déclaration préalable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

La présente déclaration a été reçue à la mairie

No. _____ Cachet de la mairie et signature du receveur

1 - Désignation du permis ou de la déclaration préalable

Une fois une construction achevée, il est impératif de fournir à sa mairie une **DAACT, ou déclaration attestant l'achèvement des travaux**, afin de garantir la conformité d'un chantier. Sans cette attestation, la conformité et la légalité des travaux peuvent être remises en cause, la vente d'un bien immobilier contestée et annulée.

Saint Léonard a accueilli une formation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale durant deux jours pendant laquelle une douzaine d'agents des collectivités voisines était présente (dont 3 de nos agents). Cette formation « tailles raisonnées des arbustes » avait pour but l'amélioration des connaissances pratiques mais aussi la diversification des procédés à appliquer.

Nous avons cependant réussi à maintenir notre planning concernant les préparatifs de fêtes de fin d'année avec le lancement des illuminations du 1^{er} Décembre pour le bonheur des enfants de l'école !



Le saviez-vous

Certains **noms** de hameaux sur la commune ont des **origines scandinaves** (invasions vikings) lié à sa situation sur la côte :



« Basbeuf » (le village bas... du normand buth, village),
 « Grainval » (la vallée de Grimr, nom d'homme scandinave),
 « Les Hogues » (la hauteur de l'Islandais haug, monticule)
 et « Hors les Baux »
 (du scandinave boets désignant une cour fermée).

PAUVRE BOÎTE À LIVRES...

A nouveau, nous ne pouvons que déplorer une fois encore, nous ne les comptons plus, les dégradations volontaires sur les boîtes à livres... Que dire de plus ? Les photos parlent d'elles-mêmes.



À NOTER

PRÊT DE LA BENNE

A partir du 1er janvier 2024, une seule fois par an, la benne sera prêtée uniquement le week-end pour ne pas perturber le bon déroulement des activités des services techniques.

ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront en France le dimanche 09 juin.

Le bureau de vote sera installé à la salle Henri Lambert. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne.





Nous tenions à souhaiter la bienvenue à un nouvel agent arrivé sur la collectivité depuis la rentrée de septembre à la cantine en remplacement d'Elise qui a souhaité bénéficier d'une mise en disponibilité.

Il s'agit de Marina qui a très rapidement su s'intégrer dans son nouveau rôle au service des enfants. Nous la remercions sincèrement pour son travail accompli.



Je remarque que cette année encore la boîte aux lettres du Père Noël a eu beaucoup de succès.

Les enfants ont réalisé de magnifiques dessins au Père Noël avec de jolis messages.

Toute cette correspondance a bien entendu été envoyée !

Parole de Lutinou...



Les écoles peuvent être exposées à différents types de risques d'origine naturelle (inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion...), d'intrusion de personnes malveillantes (attentats, violences...). C'est pour cette raison que l'école organise plusieurs fois durant l'année scolaire des exercices PPMS (plan particulier de mise en sécurité) qui décrit la conduite à tenir face à ces risques et menaces. Chaque scénario est adapté en fonction de l'âge des élèves. Nous en profitons pour tester en même temps le matériel la sirène, les volets, les rideaux, la fermeture des issues. Ces exercices sont importants pour tous et effectués avec sérieux.



Les enfants de la garderie scolaire ont pu constater que la municipalité avait décidé d'investir dans des nouvelles banquettes.

Un petit coin cosy a été installé dans les locaux pour permettre aux enfants de pouvoir se détendre ou de lire tranquillement un livre.

De plus, l'effectif des enfants étant élevé cette année, Manon qui intervient déjà sur le temps de cantine est venue en renfort de Florence et Christine pour assurer le temps de la garderie du soir.



ILLUMINATION DU SAPIN

Cette année les enfants de l'école ont participé activement à la décoration du sapin dans la cour de la mairie et à la mise en lumière du décor. Les élèves fréquentant la garderie ont confectionné de magnifiques décorations de Noël avec l'équipe des Atsem que je remercie chaleureusement pour leur implication tout au long de l'année aux côtés des enfants. Mais je remercie également l'ensemble des agents pour leur précieux investissement.

Ce beau moment de partage et de convivialité avec les enfants, les parents, les enseignants, les élus, les agents de la collectivité s'est clôturé autour d'un chocolat chaud dans une belle ambiance de fêtes



SPECTACLE DE NOEL POUR LES ENFANTS : *GUILI GUIRLANDE*

Cette année le spectacle de Noël offert par la municipalité aux enfants de l'école s'est déroulé le jeudi 14 Décembre et fut fortement apprécié.

Un spectacle musical et interactif avec trois personnages incontournables de Noël :

- Un sapin,
- Un cadeau,
- Une guirlande.

Pour clôturer ce moment festif, le Père Noël et Lutinou sont passés dire un petit bonjour aux enfants et offrir des chocolats en leur souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.



Vol des décorations !!!!!

Nous sommes vraiment consternés de constater que le petit sapin avec les décorations réalisées par les enfants de l'école ait été volé juste après cet événement ! Quelques jours plus tard, c'était au tour des petits animaux.

SCRABBLE À L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école participent à un concours de scrabble proposé par l'association "Scrabble Côte d'Albâtre".

Cette année encore, 13 d'entre eux ont été sélectionnés lors de ce concours et participent à une séance d'entraînement le vendredi midi en vue de préparer la finale locale du concours de scrabble scolaire du 17 février.

Cette finale se tiendra à Saint-Léonard, avec des élèves de l'école de Bretteville du Grand Caux et des écoles Jean Lorrain et Simone Veil de Fécamp. Les élèves sélectionnés lors de cette finale pourront participer à la finale régionale début avril à Fécamp puis peut-être à la finale nationale le 3 juin 2024 à Paris.

Par ailleurs, cette année les élèves de la classe de CM1-CM2 bénéficient d'une séance de scrabble tous les quinze jours.

C'est notamment l'occasion de réinvestir les notions de conjugaison ou d'orthographe étudiées en classe.

Cette heure dédiée au scrabble est animée par Monique Levaray et Marie-Noëlle Groult, membres de l'association "Scrabble Côte d'Albâtre".

Les enfants et leur enseignant les remercient pour ces séances aussi instructives que ludiques.

Yann Grancher

Directeur École Primaire Louis-Philippe Lange





PREVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Une campagne nationale d'information du public sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone est à nouveau lancée.

Le monoxyde de carbone reste à ce jour la première cause de mortalité accidentelle domestique par intoxication dans l'habitat.

En Normandie, pour l'année 2022, l'Agence régionale de santé a enregistré une trentaine de situations d'intoxication en milieu familial dont un décès à déplorer.

Sur le premier semestre 2023, quinze foyers d'intoxication ont été portés à connaissance.



ACHAT GROUPE DE FIOUL

Pour la 4ème année consécutive, nous allons renouveler ce service proposé à nos concitoyens qui se chauffent au fioul.

Voici les dates retenues pour 2024 :

- 03 février
- 06 avril
- 22 juin
- 21 septembre
- 23 novembre

Nous rappelons à nos administrés qu'ils peuvent s'inscrire à tout moment de l'année.

La plupart du temps, les dysfonctionnements sont à l'origine de ces problèmes, notamment des chaudières vétustes, peu ou mal entretenues.

Avec la hausse du prix de l'énergie, il a également été constaté des intoxications par des chauffages d'appoint ou d'équipements extérieurs particulièrement dangereux lorsqu'ils sont utilisés en espace clos.

Une nouvelle sensibilisation est nécessaire et on rappelle ci-dessous quelques consignes :

- chaque année, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- chaque jour, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc).





Conformément à la convention qui nous lie, le Solidaribus effectuera des permanences mensuelles le vendredi de 14h à 16h aux dates ci-dessous :

- 05 Janvier
- 02 Février
- 01 Mars
- 05 Avril
- 03 Mai
- 07 Juin
- 05 Juillet
- 02 Août
- 06 Septembre
- 04 Octobre
- 08 Novembre
- 06 Décembre

N'hésitez pas à venir les rencontrer en cas de difficulté d'ordre administratif.

Vous pouvez également nous contacter en amont afin que l'on puisse vous préciser les pièces nécessaires pour traiter votre dossier.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (F.A.J)

Le Fonds d'aide aux jeunes regroupe deux grands types d'aide : un soutien aux projets d'insertion sociale et professionnelle grâce au FAJ proprement dit et une aide de subsistance avec le FAJ+. D'une manière générale, les aides du FAJ sont attribuées aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

1 / Le FAJ recouvre plusieurs types d'accompagnements :

- Soutien à la formation et à l'emploi
- Aides à la mobilité
- Aide au logement
- Aide à la santé

2 / Le FAJ+ ou aide à la subsistance :

- Aide mensuelle différentielle : pour les jeunes autonomes dans leur logement ou en foyer.
- Aide ponctuelle : pour les jeunes hébergés par des tiers
- Aide à la stabilisation : pour les jeunes SDF ou en errance avec accompagnement renforcé.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (F.S.L)

Le FSL permet de garantir le droit au logement, en aidant les personnes et ménages à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir, alors qu'ils éprouvent des difficultés particulières en raison notamment, de l'inadaptation de leurs ressources, de leurs conditions d'existence ou qu'ils sont confrontés à un cumul de difficultés.

Les ménages présentant des impayés d'eau et d'énergie peuvent également bénéficier de cette aide sous condition.

Le FSL est un dispositif de solidarité à caractère mutualiste. En effet, les aides financières attribuées reposent sur les crédits réservés par le Département dans son budget annuel et les contributions des autres financeurs du Fonds : les communes, la caisse d'allocations familiales, les fournisseurs d'eau et énergie, les bailleurs sociaux.

Les dossiers de demande de FAJ ET FSL peuvent être sollicités auprès du Centre médico-social du Ramponneau 27 Poitou, Rue des Provinces à Fécamp. Tél : 02 35 27 61 28.

N'hésitez pas à en parler autour de vous car le Centre communal d'Action Sociale de Saint-Léonard participe depuis de nombreuses années à leur financement.

Chaque foyer français possède en moyenne une centaine d'appareils électriques et électroniques. Gaspillages, suréquipement, manque d'entretien... alourdissent la facture. Quelques gestes peuvent faire la différence.

ÉTEINDRE LES VEILLES

Éteindre les veilles peut permettre d'**économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité** (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 € / an.

Garder en veille les équipements audiovisuels et informatiques, les appareils de cuisson et le petit électroménager (cafetière, machine à pain...) n'est pas très utile. Débrancher une machine expresso (qui contient une veille cachée) permet d'économiser 3 à 4 € par an.

Pour les lave-linge et lave-vaisselle, les veilles servent souvent à détection des fuites d'eau et il n'est pas judicieux de les déconnecter.

Le bon geste : utilisez des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les éteindre tous en même temps.

DES LED, OUI MAIS PAS POUR LA DÉCO

Les lampes à **LED consomment peu d'électricité et durent longtemps** (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat. C'est la meilleure solution d'éclairage domestique, à condition qu'elles durent plus de 20 000 heures et soient bien classées sur l'étiquette énergie.

Attention à l'effet « LED de déco » qui apparaissent de plus en plus sur des meubles. Ces LED ne sont d'aucune utilité pour l'éclairage mais consomment pourtant de l'électricité.

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce.

Placez les canapés, bureaux près de fenêtres et profitez le plus longtemps possible de la lumière naturelle.

PRIVILÉGIER LE PROGRAMME « ECO » DU LAVE-LINGE ET DU LAVE-VAISSELLE

Le programme « Eco » permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée. Le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. En n'utilisant que le programme Eco pour laver le linge, on peut économiser 15 % d'électricité. Et en choisissant le programme 30°C, plus de 50 % d'électricité.

Attention cependant à faire fonctionner de temps en temps votre lave-linge avec un programme haute température pour éviter que le tuyau d'évacuation et le tambour ne s'encrassent (la lessive

peut laisser des dépôts gras sur les surfaces surtout si on a tendance à surdoser).

NE FAIRE FONCTIONNER SON LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE QUE LORSQU'ILS SONT PLEINS

La demi-charge du lave-linge consomme moins d'eau mais tout autant d'électricité ! Chaque ménage français effectue environ 200 cycles de lavage par an. En remplissant mieux le tambour, on pourrait éviter 30 cycles et économiser environ 15 % d'électricité pour le lavage du linge.

NE PAS UTILISER SYSTÉMATIQUEMENT LE SÈCHE-LINGE

Si vous le pouvez, laissez sécher votre linge à l'air libre. Malgré les progrès réalisés par les fabricants ces dernières années, le sèche-linge reste un appareil ménager gourmand en énergie.

CUISINER ÉCONOME

Quand vous couvrez les poêles et casseroles, la cuisson est plus rapide. Pour faire bouillir de l'eau ou cuire votre plat, mettre un couvercle permet de consommer 25 % d'énergie en moins.

En éteignant le four avant la fin de la cuisson, vous pouvez économiser 10 % d'électricité.

En remplaçant votre vieille bouilloire par une bouilloire à thermostat, vous pourrez choisir la température de chauffage de l'eau. En chauffant l'eau à 80 °C et non pas à 100 °C, vous pouvez économiser 25 % d'électricité.

LIMITER LA TAILLE ET LA LUMINOSITÉ DE LA TV

Des téléviseurs toujours plus grands entrent dans les salons, mais ils consomment plus d'électricité : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.

En diminuant la luminosité de la télévision manuellement ou par contrôle automatique, vous diminuerez la consommation électrique de votre appareil d'environ 25 %.

NE PAS LAISSER BRANCHER LES ORDINATEURS ET CONSOLES DE JEUX QUAND VOUS NE LES UTILISEZ PAS

Souvent laissés en veille ou en pause, ces appareils consomment inutilement de l'électricité. Mieux vaut les éteindre complètement quand on ne s'en sert plus.

ÉTEINDRE LA BOX QUAND VOUS N'EN AVEZ PAS BESOIN

Une box reste souvent allumée 24 h sur 24 et peut consommer plus de 200 kWh par an, soit autant que le lave-linge.

Vous pouvez économiser environ 25 % de la consommation électrique de la box en l'éteignant la nuit.

POUR TOUT NOUVEL ACHAT, VÉRIFIER L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques. Chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie. Sur la durée de vie d'un appareil, c'est important.

ÉCONOMISER DE L'EAU CHAUDE, C'EST AUSSI ÉCONOMISER DE L'ÉLECTRICITÉ !

Ne laissez pas le mitigeur en position intermédiaire. C'est de l'eau tiède qui est utilisée à chaque fois alors que pour laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge... l'eau froide convient bien. Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets. Une douchette économe peut vous permettre d'économiser jusqu'à 75 % d'eau.

Ne laissez pas fonctionner le ballon d'eau chaude en période d'absence prolongée.

RÉGLER LA TEMPÉRATURE DU BALLON D'EAU CHAUDE ÉLECTRIQUE

Programmer la température à 55°C, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela limite la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau.

CALORIFUGER LES TUYAUX ET LE BALLON D'EAU CHAUDE

En entourant le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, vous évitez des pertes de chaleur. Le calorifugeage est d'autant plus nécessaire lorsque le ballon d'eau chaude est installé dans un endroit non chauffé (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés de du ballon d'eau chaude.

MAÎTRISER LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE DES PIÈCES

Il est inutile de chauffer toutes les pièces à la même température. Certaines pièces sont occupées toute la journée, mais d'autres, comme les chambres ou la salle de bain n'ont pas besoin d'une température élevée permanente. Chauffer à 19°C dans les pièces à vivre, 17°C dans les chambres, vous permettra de réduire votre consommation de chauffage.

Et pour plus d'efficacité, installez une régulation et une programmation du chauffage.

BLOQUER LES ENTRÉES D'AIR FROID

Fermez les inserts de cheminées, les portes qui donnent sur des locaux non chauffés (sous-sol, cave, cellier...). Calfeutrez au besoin les portes, donnant sur l'extérieur ou sur des pièces non chauffées, avec des boudins pour bas de portes. En revanche, ne bouchez jamais les grilles de ventilation, elles sont essentielles

pour maintenir une bonne qualité de l'air dans votre logement.

BAISSER LE CHAUFFAGE EN CAS D'ABSENCE

Inutile de chauffer les pièces à la même température que si vous étiez là. Lors d'une absence pour la journée, baisser de quelques degrés la température de votre logement. Si vous vous absentez quelques jours, pensez à mettre votre système de chauffage en position hors gel.

Grâce à la programmation et à la régulation, vous pouvez adapter et anticiper vos besoins de chauffage. Certains systèmes connectés vous permettent même d'agir à distance.

CONSERVER LA CHALEUR À L'INTÉRIEUR

Fermer toujours vos volets dès que la nuit tombe et que les températures rafraichissent. Tirer les rideaux. Vous évitez ainsi que le froid rayonne dans le logement et l'ambiance de la pièce sera plus confortable sans avoir besoin de pousser le chauffage. Lors de périodes de grand froid, gardez les volets fermés même en journée si vous n'êtes pas chez vous. Vous freinerez ainsi les déperditions de chaleur par les vitrages.

INSTALLER UN SYSTÈME D'APPOINT PERFORMANT : LE CHAUFFAGE AU BOIS

Il existe un large choix de poêles fonctionnent avec des bûches ou des granulés qui peuvent vous aider à diminuer votre facture d'électricité en chauffant une partie de votre logement.

ISOLER DAVANTAGE SON LOGEMENT

Alors que le chauffage représente 66 % de la consommation d'énergie des ménages, il est essentiel d'éviter autant que possible les déperditions de chaleur du logement. Pour diminuer les besoins de chauffage tout en gagnant en confort, la seule solution est de vivre dans un logement bien isolé. La chaleur s'échappe principalement par le toit mais aussi par les murs, les planchers bas et les fenêtres.

Découvrez des ressources utiles supplémentaires :

- **Ecowatt**, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable ;
- **éCO2mix**, l'application mobile de RTE permettant de comprendre et gérer sa consommation électrique ;
- **énergie-info**, le site d'information du médiateur national de l'énergie, autorité publique indépendante ;
- **Écogestes Énergie**, le guide des 100 écogestes énergie.



Saint-Léonard Services

Association loi 1901

Siège Social : Mairie de Saint-Léonard

1 rue Victor Coviaux

76400 SAINT-LEONARD

Association déclarée n° W762006743

Téléphone : **06 82 09 25 24**

Marie-Claire : 06 61 65 64 29

Activités	Prix horaire facturé HT	Prix horaire facturé à régler TTC	Crédit d'impôt	Coût restant à votre charge
Ménage	19,00	20.90	10.45	10.45
Jardinage	19,00	22.80	11.40	11.40
Bricolage	19,00	22.80	11.40	11.40
Cotisation	annuelle	15,00		

Mail : stleonard.services@gmail.com
 En partenariat avec le CCAS et la commune de Saint-Léonard
CREDIT D'IMPOT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES
 La loi de finances pour 2017 prévoit un crédit d'impôt de 50% pour les dépenses d'aides à domicile.

La **généralisation du crédit d'impôt remboursable** à tous les contribuables, actifs et inactifs, va permettre à de nombreux retraités et à de nombreuses personnes invalides non imposables ou très faiblement imposés de bénéficier pleinement de l'avantage fiscal pour leurs dépenses d'emploi de personnels à domicile.

Elle est entrée en vigueur pour les dépenses d'emploi à domicile payées à compter du 1er janvier 2017.

SERVICES PROPOSES AU DOMICILE

Dans les actes de la vie courante

Petits travaux



Ménage



jardinage

Collecte et livraison à domicile de linge repassé. Préparation repas à domicile.

Livraison de courses à domicile : alimentation, médicaments, journaux, fleurs, documents ...

Mise en relation avec un organisme agréé : en vue de la délivrance d'un service au domicile dans les actes du quotidien (personnes dépendantes)

Les activités de service proposées sont ouvertes à toute personne résidant à Saint-Léonard ayant besoin d'une aide à domicile.

► **Demandez un devis gratuit**

TEL 06 61 65 64 29 Marie-Claire Pignol

Nous nous déplaçons à votre domicile afin d'évaluer vos besoins.

COMPOSITION DU BUREAU

Victor BALIER	Président
Marie-Claire LEBAS-PIGNOL	Vice-Présidente
Nathalie LETELLIER	Secrétaire
Marie-Pierre PRIEUR	Trésorier
Catherine Levaray	Trésorière-Adjointe
Nour Khalife	Secrétaire-Adjointe



FETE DE LA MUSIQUE à SAINT-LEONARD

La Commission activités associatives et culturelles a voulu en 2023 proposer un événement festif. Sous la houlette d'Antoine BAYARD résident de Grainval, nous avons offert le samedi 24 juin 2023 aux habitants la première fête de la Musique.

En effet, Antoine baigne dans la musique depuis tout petit, batteur dès 8 ans, il est diplômé du conservatoire. Ce jeune prodige, batteur du groupe RUN a également joué le personnage de Johnny Rockfort dans le spectacle intemporel Starmania à la Ficelle à Goderville.



Les trois groupes : Art Melody, Jjack's, Zone 51 ont offert aux spectateurs venus nombreux, une occasion de découvrir des artistes différents en commençant avec des airs doux pour monter à chaque fois en volume et finir en apothéose avec du rock.

Tout était réuni, une météo au rendez-vous, une restauration sur place, un barnum, des mange-debout, le talent des musiciens et des danseurs pour que cette première fête de la musique rencontre un très vif succès. Je vous propose de noter sur vos agendas le vendredi 28 juin 2024, date de la 2ème édition, soyons fous surfons sur la vague...



FÊTE DU CENTENAIRE DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL.

Le samedi 5 Août dernier a eu lieu la fête du centenaire de la Chapelle de Grainval.

La Mairie, l'association des Amis de la Chapelle en lien avec la Paroisse voulaient célébrer cet évènement en proposant un programme dense et original.

Malheureusement, la météo très mauvaise a contraint les organisateurs à conserver uniquement les manifestations de la matinée.

Le public est venu nombreux tant pour le lancement de la fête dans l'église que pour participer à la longue suite d'un cortège composé de la fanfare des Loges, d'une calèche guidée par Monsieur Gréaume, de véhicules anciens et de personnes costumées.

Un nouveau vitrail au-dessus de la porte d'entrée de la Chapelle, conçu et réalisé par Mr Yvan Schlewig, a été dévoilé et béni puis suivi du verre de l'amitié offert par la Mairie.

Après cette matinée bien remplie, un repas sous barnum agrémenté de chansons du chœur des hommes d'Yport a clôturé en beauté cette demi-journée. Les photos en page 23 illustrent très bien ce moment festif qui a rencontré auprès du public et des acteurs de la fête un vif succès.



EXPOSITION

« UN SIÈCLE À SAINT-LÉONARD 1920-2020 »

Voici l'histoire des 5 membres du conseil municipal qui ont œuvré à la réalisation de cette exposition du 5 août au 17 septembre 2023 à la Chapelle de Grainval. Dès début mai 2023, une équipe composée de Marie-Claire, Nathalie, Bernadette, Marie-Pierre et Marie-France est mise en place.

La première étape fut l'occasion auprès de notre guide attentif, Michel Crochemore, de prendre connaissance de l'ensemble des archives, des documents et photos concernant l'histoire de notre commune. Ensemble nous avons finalisé les thèmes retenus et comme une évidence nous nous sommes attelées à la préparation de l'exposition.

Pendant plus de trois mois, l'équipe s'est réunie une journée par semaine pour collaborer, échanger, organiser, et planifier nos étapes de travaux sur les différents thèmes. Il a fallu concevoir les tableaux en suivant la chronologie de l'histoire de la commune et donner vie à ce projet.

Nous étions fortement sensibles à ces moments que nous vivions ensemble, en effet le travail titanesque ne nous a pas rebuté, au contraire nous nous sommes investies à la tâche en effectuant en peu de temps les différents tableaux.

Pour ce faire, nous avons reçu des aides très appuyées de Mme Puaud qui a réuni multiples photos de classe de la période où son mari exerçait la fonction de directeur d'école, de Mme Herman enseignante qui a préparé des photos de classe des enfants de « petite section » et de Mr Bertin qui a fourni un dossier complet sur la source de Grainval.

Au fur et à mesure, le résultat de nos efforts s'annonçait des plus prometteurs ; notre persévérance alliée à un esprit d'équipe ont permis de renforcer notre complicité.

Les moments de détente ou d'humour n'étaient pas absents de nos réunions et voilà pourquoi nous sommes partantes pour d'autres projets d'animations.

ZOOM SUR LA VENUE DE L'ASSOCIATION LES « PETITS PÈRES ».

La commune labellisée Terre de Jeux 2024 souhaite encourager la pratique physique et sportive de tous voire permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Nous avons permis les 16 et 17 septembre dernier à une association sportive qui pratique du rugby dans l'est parisien et qui se nomme les « Petits Pères » de bénéficier du stade de foot et des infrastructures.

Tous les ans, cette association organise un week-end de remise en forme et avait prévu un atelier « découverte du rugby » de 2 heures auprès de nos jeunes.

Cette initiation rugby n'a hélas pas rencontré un succès, la tranche d'âge destinée aux adolescents a peut-être été un frein...

Lors de leur venue à Saint-Léonard, les membres des « Petits Pères » ont grandement apprécié les infrastructures ainsi que l'accueil des membres du conseil municipal. Bernadette, Marie-Claire sont venues assister à un moment convivial au Club House qui a clôturé cette rencontre. Un bel échange qui pourrait être renouvelé en 2024.



UNE PIÈCE DE THÉÂTRE À SAINT-LÉONARD

Dans le cadre de sa politique d'animation communale, le conseil municipal a délibéré le 2 octobre dernier pour organiser une représentation théâtrale "le bonheur camping-car" le **dimanche 24 mars 2024 à 15h00** à la salle Henri Lambert. L'entrée est de **10 euros + boisson offerte**.

Nous voulons surfer sur le très vif succès lors de la venue du groupe NORTON EXPRESS le 1er avril 2023 qui reprenait les standards des années 60 et plus particulièrement des Shadows. Les spectateurs étaient restés béats devant l'interprétation du morceau de batterie par Monsieur Philippe LEROUX, ce fut un vrai plaisir qui nous a donné l'envie de renouveler l'expérience.

Cette fois nous vous proposons une pièce de théâtre, un voyage en camping-car pas facile à vivre mais tellement drôle à regarder... "Véro et Jean-Pierre ont enfin réalisé leur rêve : acheter un camping-car, symbole à leurs yeux, de liberté et de tranquillité. Mais le temps a passé et comme eux, il a bien changé... Véro est devenue sereine, Jean-Pierre est stressé à l'extrême. Le trajet des vacances de cet harmonieux couple va être perturbé par les contraintes de la route, les soucis liés à l'âge, les problèmes techniques....

Un spectacle désopilant, qui n'aura que l'ambition de faire sourire les spectateurs. A ce jour, la pièce de théâtre a été joué **207 fois** et vous pouvez trouver sur la page facebook toutes les informations sur la Cie d'Yvias.



Calendrier des manifestations de janvier à juillet 2024

• Samedi 6 janvier

Cérémonie des vœux de la municipalité
salle Henri Lambert à 19 h

• Jeudi 11 janvier

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 21 janvier

« Groupe Vocal Arthur HONNEGGER »
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle de Grainval à 16 h

• Jeudi 25 janvier

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 4 février

Concert avec TSIKY TSIKY (harpe celtique)
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle de Grainval à 15 h 30

• Jeudi 8 février

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 11 février

Repas dansant de la St-Valentin du Club des Jeunes
d'Antan salle Henri Lambert

• Samedi 17 février

Loto d'ECOL'LEO salle Henri Lambert

• Jeudi 22 février

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 14 mars

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Vendredi 15 mars

Concert au profit de l'Association RETINA
avec « Chœur d'Hommes d'Yport »
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle de Grainval à 20 h 30

• Vendredi 15 mars

Loto du Tennis Club Municipal salle Henri Lambert

• Mardi 19 mars

Cérémonie commémorative au monument aux morts

• Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

Vendredi 22 mars à 18 h 30 vernissage de l'exposition
- Samedi spectacle « La Grâce » à 18 h - Dimanche 24
mars exposition de 14 h à 18 h, par les Amis de
la Chapelle de Grainval à la chapelle de Grainval

• Dimanche 24 mars

Pièce de théâtre organisé par la commune
salle Henri Lambert

• Jeudi 28 mars

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 7 avril

Concert avec « L'Ensemble Vocal Polychrome » par
les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de
Grainval à 16 h 30

• Jeudi 11 avril

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle
Henri Lambert

• Dimanche 14 avril

Repas offert aux Aînés de la commune
par la municipalité salle Henri Lambert

• Vendredi 19 avril

Concert « Concert Quatuor à Cordes »
par les Amis de Chapelle de la Grainval
à la chapelle de Grainval à 20 h 30

• Dimanche 21 avril

Repas dansant du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Jeudi 25 avril

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Du 27 avril au 5 mai

Exposition de peintures de Dominique QUERTIER
par les Amis de la Chapelle de Grainval
à la chapelle de Grainval

• Mercredi 1er mai

Remise de diplômes d'honneur du travail aux
récipiendaires par la municipalité salle Henri Lambert

• Mercredi 8 mai

Cérémonie commémorative au monument aux morts

• Jeudi 16 mai

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Dimanche 19 mai

Vide grenier du JSSL 76 derrière Léo Parc
et le city stade, route de Grainval

• Jeudi 23 mai

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Vendredi 24 mai

Concert avec « Les Archets des Falaises » par les
Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle de
Grainval à 20 h 30

• Dimanche 26 mai

Bal de Printemps n° 7 par Traversées Musicales
salle Henri Lambert

• Jeudi 13 juin

Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Du 15 au 23 juin

Exposition « Vitrail » avec l'Association Fleurs
des Bois par les Amis de la Chapelle de Grainval à la
chapelle de Grainval

• Jeudi 27 juin

Tournoi de manille du Club des Jeunes d'Antan
salle Henri Lambert

• Vendredi 28 juin

2ème édition de la Fête de la Musique devant la
mairie

• Samedi 6 juillet

Centenaire de la Chapelle...suite par les Amis de la
Chapelle de Grainval et la commune à la chapelle
de Grainval de 16 h à 24 h

Calendrier 2024 - 1er Semestre

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	L	1	1	J		1	V		1	L	14	1	M		1	S	
2	M	ORDURES MENAGERES	2	V		2	S		2	M	ORDURES MENAGERES	2	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	2	D	
3	M		3	S		3	D		3	M		3	V		3	L	23
4	J		4	D		4	L	10	4	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	4	S		4	M	ORDURES MENAGERES
5	V		5	L	6	5	M	ORDURES MENAGERES	5	V		5	D		5	M	
6	S		6	M	ORDURES MENAGERES	6	M		6	S		6	L	19	6	J	
7	D		7	M	EMBALLAGES RECYCLABLES	7	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	7	D		7	M	ORDURES MENAGERES	7	V	
8	L	2	8	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	8	V		8	L	15	8	M		8	S	
9	M	ORDURES MENAGERES	9	V		9	S		9	M	ORDURES MENAGERES	9	J		9	D	
10	M		10	S		10	D		10	M		10	V		10	L	24
11	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	11	D		11	L	11	11	J		11	S		11	M	ORDURES MENAGERES
12	V		12	L	7	12	M	ORDURES MENAGERES	12	V		12	D		12	M	
13	S		13	M	ORDURES MENAGERES	13	M		13	S		13	L	20	13	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
14	D		14	M		14	J		14	D		14	M	ORDURES MENAGERES	14	V	
15	L	3	15	J		15	V		15	L	16	15	M		15	S	
16	M	ORDURES MENAGERES	16	V		16	S		16	M	ORDURES MENAGERES	16	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	16	D	
17	M		17	S		17	D		17	M		17	V		17	L	25
18	J		18	D		18	L	12	18	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	18	S		18	M	ORDURES MENAGERES
19	V		19	L	8	19	M	ORDURES MENAGERES	19	V		19	D		19	M	
20	S		20	M	ORDURES MENAGERES	20	M		20	S		20	L	21	20	J	
21	D		21	M		21	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	21	D		21	M	ORDURES MENAGERES	21	V	
22	L	4	22	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	22	V		22	L	17	22	M		22	S	
23	M	ORDURES MENAGERES	23	V		23	S		23	M	ORDURES MENAGERES	23	J		23	D	
24	M		24	S		24	D		24	M		24	V		24	L	26
25	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	25	D		25	L	13	25	J		25	S		25	M	ORDURES MENAGERES
26	V		26	L	9	26	M	ORDURES MENAGERES	26	V		26	D		26	M	
27	S		27	M	ORDURES MENAGERES	27	M		27	S		27	L	22	27	J	EMBALLAGES RECYCLABLES
28	D		28	M		28	J		28	D		28	M	ORDURES MENAGERES	28	V	
29	L	5	29	J		29	V		29	L	18	29	M		29	S	
30	M	ORDURES MENAGERES				30	S		30	M	ORDURES MENAGERES	30	J	EMBALLAGES RECYCLABLES	30	D	
31	M					31	D					31	V				

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre (ramassage reporté au lendemain).

— **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE MARDI MATIN - à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mercredi matin avec FROBERVILLE, l'impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

— **EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS**), **UNE SEMAINE SUR DEUX (semaines paires), LE JEUDI MATIN pour l'ensemble de la commune - à sortir la veille au soir après 20 h.**

DÉCHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL D'ÉPREVILLE :

Horaires d'ouverture au 1er avril 2023 : Lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 * - Mardi : 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 * - Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 * - Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 * - Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 * - Samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 / 18 h 15 *

Fermeture dimanche et jours fériés - *Fermeture à 18 h 15 du 01/04 au 30/09

Tél. déchetterie 02.35.29.28.98

Pour tous renseignements en cas de jour férié,
voir sur le site de la Communauté d'Agglomération :

Fécamp Caux Littoral : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr ou par téléphone au 02.35.10.48.48

Calendrier 2024 - 2ème Semestre

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier 2025		
1 L		27	1 J			1 D			1 M	ORDURES MENAGERES	1 V			1 D			1 M			
2 M	ORDURES MENAGERES		2 V			2 L		36	2 M		2 S			2 L		49	2 J			
3 M			3 S			3 M	ORDURES MENAGERES		3 J	EMBALLAGES RECYCLABLES	3 D			3 M	ORDURES MENAGERES		3 V			
4 J		4 D				4 M			4 V		4 L		45	4 M			4 S			
5 V			5 L		32	5 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		5 S		5 M	ORDURES MENAGERES		5 J		5 D				
6 S			6 M	ORDURES MENAGERES		6 V			6 D		6 M			6 V			6 L		2	
7 D			7 M			7 S			7 L		41	7 J		7 S			7 M	ORDURES MENAGERES		
8 L		28	8 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		8 D			8 M	ORDURES MENAGERES		8 V		8 D			8 M			
9 M	ORDURES MENAGERES		9 V			9 L		37	9 M		9 S			9 L		50	9 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		
10 M			10 S			10 M	ORDURES MENAGERES		10 J		10 D			10 M	ORDURES MENAGERES		10 V			
11 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		11 D			11 M			11 V		11 L		46	11 M			11 S			
12 V			12 L		33	12 J			12 S		12 M	ORDURES MENAGERES		12 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		12 D			
13 S			13 M	ORDURES MENAGERES		13 V			13 D		13 M			13 V			13 L		3	
14 D			14 M			14 S			14 L		42	14 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		14 S		14 M	ORDURES MENAGERES		
15 L		29	15 J			15 D			15 M	ORDURES MENAGERES		15 V		15 D			15 M			
16 M	ORDURES MENAGERES		16 V			16 L		38	16 M		16 S			16 L		51	16 J			
17 M			17 S			17 M	ORDURES MENAGERES		17 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		17 D		17 M	ORDURES MENAGERES		17 V			
18 J			18 D			18 M			18 V		18 L		47	18 M			18 S			
19 V			19 L		34	19 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		19 S		19 M	ORDURES MENAGERES		19 J		19 D				
20 S			20 M	ORDURES MENAGERES		20 V			20 D		20 M			20 V			20 L		4	
21 D			21 M			21 S			21 L		43	21 J		21 S			21 M	ORDURES MENAGERES		
22 L		30	22 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		22 D			22 M	ORDURES MENAGERES		22 V		22 D			22 M			
23 M	ORDURES MENAGERES		23 V			23 L		39	23 M		23 S			23 L		52	23 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		
24 M			24 S			24 M	ORDURES MENAGERES		24 J		24 D			24 M	ORDURES MENAGERES		24 V			
25 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		25 D			25 M			25 V		25 L		48	25 M			25 S			
26 V			26 L		35	26 J			26 S		26 M	ORDURES MENAGERES		26 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		26 D			
27 S			27 M	ORDURES MENAGERES		27 V			27 D		27 M			27 V			27 L		5	
28 D			28 M			28 S			28 L		44	28 J	EMBALLAGES RECYCLABLES		28 S		28 M	ORDURES MENAGERES		
29 L		31	29 J			29 D			29 M	ORDURES MENAGERES		29 V		29 D			29 M			
30 M	ORDURES MENAGERES		30 V			30 L		40	30 M		30 S			30 L		1	30 J			
31 M			31 S						31 J	EMBALLAGES RECYCLABLES				31 M	ORDURES MENAGERES		31 V			



LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Par arrêté de la Préfecture de Seine-Maritime en date du 16 octobre 2017, l'article 7 de l'arrêté DPS/ARS n° 2014/101 du 8 octobre 2014, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime a été abrogé et remplacé par de nouvelles dispositions :

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.
- Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci de les respecter pour le bien-être de tous.

Liste des associations et des présidents

ALBATRE CLUB POKER

M. MARS Fabien - contact téléphone 06 03 48 30 40

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. AUBOIN Didier - contact téléphone 02.35.29.92.54

ASSOCIATION ECOL'LÉO

Mme DUHAYON Blandine
contact téléphone 06.18.08.25.64

ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE

Mme CARPENTIER Nicole
contact téléphone 06.16.51.47.73
Mme BREARD Sylviane
contact téléphone 06.61.64.11.88

A.S.S.L. CYCLOTOURISME - MARCHÉ

M. DESJARDINS Jean-François
contact téléphone 02.35.28.54.93

CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)

M. LECOINTRE Xavier - contact téléphone 06.32.94.40.27

CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD

Mme CADINOT Claudine - contact téléphone 02.35.28.20.77

CONFRERIE

M. REAUX Michel - contact téléphone 06.32.98.99.54

DOJO SAINT-LEONARD

M. ERNST Julien - contact téléphone 06.20.59.70.14

FECAMP AMITIE UKRAINE

M.BRONNEC Pascal - contact téléphone 06.58.08.55.46

FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)

Mme BONNEVILLE Renée - contact téléphone
02.35.28.45.53

GYM CLUB DE SAINT-LEONARD

Mme LEVARAY Catherine
contact téléphone 06.17.91.31.10

JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)

Mme HANOUEZ Laëtizia - contact téléphone 06.36.84.07.26

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL

M. CROCHEMORE Michel - contact téléphone
02.35.29.14.67

LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD

M. VARIN Pascal - contact téléphone 06.48.55.99.37

SAINT-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)

M. LEGAY FOULON Romain
contact téléphone 06.50.89.06.32

SAINT-LEONARD SERVICES

M. BALIER Victor - contact téléphone 06.82.09.25.24

SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE

Mme LEVARAY Monique
contact téléphone 06.31.45.91.72

TENNIS CLUB MUNICIPAL

M. DENEUVE Gérard
contact téléphone 02.35.28.16.25

TRAVERSÉES MUSICALES

M. ROLLET Claude - contact téléphone 02.35.28.51.69

Le saviez-vous ?

En octobre 2000, lors du **Téléthon**, le **club de Handball de Saint-Léonard** a établi le **record du monde** du plus long match jamais disputé : 48 heures sans s'arrêter !!!

Les Amis de la Chapelle de Grainval

CALENDRIER DES ANIMATIONS (1er semestre 2024)

Dimanche 21 Janvier à 16h00 : CONCERT avec Le Groupe Vocal **ARTHUR HONNEGGER**.

Constitué de 14 à 16 chanteurs répartis en 3 ou 4 par voix, ils interpréteront, entre autres, des extraits du Messie de Haendel

Dimanche 4 Février à 15h30 : CONCERT avec **TSIKY TSIKY**

Harpe Celtique, Vibraphone et Percussions. Valérie Patte, à la harpe celtique et Maël Guézél, au vibraphone et autres percussions navigueront entre la musique celtique et des compositions originales. Ils vous emmèneront sur les côtes irlandaises.

Vendredi 15 mars à 20h30 : CONCERT au profit de l'Association **RETINA**

avec le Choeur d'Hommes d'Yport. Le Choeur d'Hommes d'Yport pratique la polyphonie pour mettre en valeur le répertoire de chants marins traditionnels et notamment en ce jour de la St Patrick.

Du vendredi 22 au dimanche 24 mars : Dans le cadre des journées du

"Printemps des Poètes",

sur le thème de "La Grâce" notre association organise plusieurs animations :

Vendredi 22 mars 2024 - 18h30 : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION avec Olivier Mauchauffée

: "Installation exposition" - Héna : "Créations sur disques" - Eric Maupaix : "Livre-poème"

Samedi 23 mars 2024 - 18h00 - Spectacle "La Grâce"

Lecture et musique - Danse derviche - Danses du monde

Dimanche 24 mars 2024 de 14h00 à 18h00 :

EXPOSITION avec Olivier Mauchauffée et Eric Maupaix

Dimanche 7 Avril à 16h30 : CONCERT avec **L'Ensemble Vocal Polychrome**

L'Ensemble Vocal Polychrome revient à Grainval et, propose, sous la direction de Jean-Philippe Guibert, un programme centré sur le grand Claudio Monteverdi.

Vendredi 19 Avril à 20h30 : CONCERT Quatuor à Cordes

Constitué de quatre musiciens normands d'origine ou normands de coeur, Le Quatuor s'intéresse en cette année centenaire, à la musique de Gabriel Fauré.

Du 27 Avril au 5 Mai : EXPOSITION de **Peintures** avec Dominique QUERTIER

Ce peintre travaille à l'huile avec la spécialité du glacis. Ses thèmes principaux sont la nature morte, paysage, marine et des oeuvres contemporaines sous le pseudo de DOM'S. Il est de style Impressionniste et enseigne à une trentaine d'élèves ses conseils.

Vendredi 25 Mai à 20h30 : CONCERT avec **Les Archets des Falaises**

Orchestre amateur constitué d'instruments à cordes, "Les Archets des Falaises" regroupe des musiciens qui cherchent à faire vivre tant la musique traditionnelle que la musique classique

Du 15 au 23 Juin : EXPOSITION "Vitrail" avec l'Association Fleurs de Bois

Cette association peint sur du bois et le thème choisi est le "Vitrail". Vous découvrirez des vitraux du "Pays de Caux et d'ailleurs" et notamment ceux de Maniquerville.

L'année 2023 s'en est allée, avec, pour notre association, plein de moments forts comme "le printemps des poètes" auquel nous nous sommes associés pour la première fois, les spectacles de marionnettes qui ont fait le plein d'enfants, le concert avec le Groupe Presto qui a obtenu deux titres européens de chant après son passage à Saint-Léonard : des animations qui ont, entre autres, marqué leur passage dans notre commune.

Évidemment l'événement qui nous a pris le plus de temps et qui a été le plus significatif, ce fut le "Centenaire de la chapelle", le 5 août. Dès le matin, la fête était bien engagée avec un rappel historique à l'église, puis le défilé de voitures anciennes avec la Fanfare des Loges et des personnes costumées, l'arrêt au calvaire comme il y a cent ans, l'inauguration du nouveau vitrail au dessus de la porte d'entrée et le repas du midi.

Tout était bien parti ! Sauf qu'à 15h, il nous a fallu arrêter la fête à cause d'un coup de vent annoncé depuis plusieurs jours.

L'ambiance y était, et ce coup d'arrêt fut déchirant pour tous ceux qui, depuis des mois, avaient préparé cela.

Qu'à cela ne tienne, ne nous arrêtons pas là et nous décidons de mettre en place ce qui n'a pu être fait ce jour-là.

Alors c'est reparti pour faire le "Centenaire...suite". Cette fête aura lieu le samedi 6 juillet à partir de l'après-midi et nous y retrouverons : kermesse, trompes de chasse, repas du Centenaire animé par l'Orchestre Authentic, feu d'artifice et peut-être quelques surprises supplémentaires.

Alors on retient tous cette date !

Et puis nous serons là aussi tout au long de cette nouvelle année (voir la programmation du premier semestre) et si certains veulent nous accompagner, nous les accueillerons à bras ouverts.

Alors que l'année vous soit sereine et en paix.

Ce calendrier n'est pas exhaustif et peut subir des modifications.

Renseignez-vous au 06 60 82 46 19 ou sur notre site : <https://chapellegrainvalfr.wordpress.com>



Confrérie

Depuis novembre 2022 nous avons effectué 12 inhumations.

Je renouvelle mes sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

Nous sommes à votre disposition pour un moment de partage et si possible, si vous le désirez, vous donner des renseignements dans vos démarches administratives auprès des organismes concernés lors des obsèques d'un proche.

Je rappelle que les services offerts par la confrérie sont gratuits et donc représentent une moins-value sur les frais d'obsèques.

Michel Réaux
Mayre de la confrérie



La saison 2023 est terminée, la fin d'année a été fortement perturbée par les conditions météorologiques. Le bilan est de 44500 kms parcourus par les 22 licenciés cyclo et 1595 kms par les 12 adeptes de la randonnée.

Le club était représenté par 3 marcheuses et 3 cyclos à la Semaine Fédérale de Pont à Mousson sur les bords de la Moselle. Ils étaient hébergés à Novéant sur Moselle chez Jean-Pierre, un passionné de cyclisme, véritable encyclopédie de la petite reine. Un grand merci à lui pour cette semaine à jamais gravée dans nos cœurs malgré une météo très humide. Merci à Monsieur le Maire de Novéant pour la prise de la photo, et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Les marcheuses ont participé à la Marche Rose du 15 octobre. L'Assemblée Générale s'est tenue le 10 décembre en présence de Mme Moignot maire-adjointe chargée des sports. Un hommage fut rendu à Mme Babin et aux adhérents disparus en 2023, F.Aubé et R.Lozié. JC Demarly fait son entrée au bureau en remplacement de Ch. Vendange démissionnaire. Lors de cette AG, JP Perchepied a été mis à l'honneur pour sa fidélité au club, licencié depuis 1980.

La prise des licences 2024 se tiendra le 18 février à 11h00 au local, les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme et de la marche sont invitées à nous rejoindre.



Les jaunes et bleus vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année, vos familles et vos amis.

A.S.S.L. Cyclotourisme/Marche
1, rue Victor Coviaux - Saint Léonard
Tél 06 81 64 78 79 / 06 80 27 39 22

Retour sur nos activités 2023 :

Du 12 au 19 juin 2023 : notre voyage annuel. Cette année, 38 personnes ont participé à notre escapade andalouse au départ de Deauville.

C'est dans un hôtel 4 étoiles du club Lookéa Puente Real que nous avons été reçus. Pendant notre séjour, nous avons découvert Grenade, Séville, Gibraltar, Nuas... Certains d'entre nous ont effectué une journée en 4/4 et une soirée andalouse au bord de la mer.

Nous sommes revenus avec des images plein les yeux, ce fut un très beau voyage.



Le 29 octobre : repas spectacle cabaret

L'association de la F.N.A.C.A a organisé un repas spectacle cabaret avec la compagnie music-hall FREYJ'ART, un spectacle mêlant chant et danse (1920-2020). Madame Bonneville Présidente de l'association remercie Madame Drouet pour son investissement dans la préparation de cette journée, Madame Eveline Leterc ainsi que l'équipe de bénévoles.

Les nombreux participants (près de 200) sont repartis en début de soirée enchantés de leur journée.

Mme Bonneville et le bureau de la FNACA vous souhaitent une bonne année 2024.



La saison 2023-2024 a repris normalement dans la bonne humeur et avec de nouvelles adhérentes portant le nombre total à 88.

La marche de la Rose a eu lieu le 15 octobre et nous remercions les adhérentes qui y ont participé.

L'assemblée générale a eu lieu le 5 décembre à la salle Sainte Bernadette, du fait de la tempête et de la fermeture temporaire de la salle Henri Lambert. Malgré ce contretemps, nous avons pu maintenir tous les cours dans différentes salles. A cet effet, nous tenons à remercier le Père Philippe, la commune de Saint Léonard ainsi que le Club de gym de la rue de Barry à Fécamp.

Nous vous rappelons les différents cours assurés par Muriel Banse :

- Lundi : 9h30-10h30 Pilate débutant
- Lundi : 15h30 -16h30 Gym douce
- Mercredi : 9h30-10h30 Pilate confirmé
- Mercredi : 18h15-19h45 Gym tonique
- Jeudi : 20h00-21h00 Gym d'entretien

Les nouveaux adhérents peuvent venir gratuitement essayer le premier cours.

N'hésitez pas à me contacter au 0617913110.

Les tarifs sont toujours à 110 € sauf la gym tonique qui est à 160 € pour 1h30 de cours.

Le Gym Club vous souhaite une bonne année sportive 2024.

La Présidente
Catherine Levaray



traditionnelles (Normandes, Irlandaise ou Celtiques, etc ...) (voir le répertoire sur le blog)

DanStrop : ce groupe a déjà animé à de nombreuses reprises : des fêtes de la pomme, des soirées dans des Pubs ou des repas à thème Irlandais, des expositions, des bals folks , des repas à thèmes pour des oeuvres caritatives...

Des sessions de musiques irlandaises sont organisées tous les mois par des membres de DanStrop à Fécamp depuis 2011.

Les musiciens et chanteurs s'accompagnent avec wistle, violons, guitares, banjo, harmonica, accordéon, bodhrans, cajon, bones

Le président de Traversées Musicales
Claude Rollet

Traversées Musicales : 495, rue du poteau - 76400 St Léonard
Courriel : rollbott@wanadoo.fr
Ps : pour tout renseignement complémentaire
vous pouvez aussi nous joindre au 02 35 28 51 69 ou/et aller faire un tour
sur notre Blog: <http://barachois-danstrop eklablog.com/>



En cette rentrée 2023-2024, le TCM St-Léonard continue d'enregistrer un accroissement des effectifs puisque la centaine d'adhérents est atteinte.

Concernant l'école de tennis, un petit groupe a été créé de « très petits » le mercredi de 11h15 à 12h15 sur le même temps que le groupe de 9 « petits » de l'an dernier. Des places restent disponibles en cours d'année sur le groupe des « tout-petits ».

Les cours adultes sont consolidés :

- 2 cours sont assurés par Hugo Drouet le samedi de 9h30 à 10h45 et de 10h45 à 12h
- 2 cours adultes sont assurés par Yohann Lainé le jeudi de 17h à 19h et le mercredi de 15h à 16h15
- 2 cours adultes dames sont assurés par ce dernier et Gérard Deneuve le lundi de 18h à 20h

Entraînement des équipes en solo le mardi soir et le mercredi soir de 20h30 à 22h30

Grande réussite en ce qui concerne les championnats par équipe « printemps » puisque l'équipe 1 du club accède pour la première fois de son histoire en Régional 2.

- L'équipe 2 se maintient en DM2 en terminant 2ème sur 8
- L'équipe 3 accède également en DM2 en finissant 1ère de sa poule
- L'équipe 4 termine 6ème de sa poule avec l'entrée en compétition de jeunes joueurs du club

Concernant les championnats par équipe « hiver », on note l'engagement de 4 équipes séniors +35, +45, +55 ans en entente avec les Loges ainsi qu'une entente avec Goderville pour les dames +35 ans qui abordent la compétition d'équipe pour la première fois.

- Les séniors +35 ans terminent 1er de leur poule et accède en DM1
- Les séniors +45 ans (Les Loges-St Léonard) se maintiennent en DM1

3 enfants du club sont également engagés en championnat par équipe en entente avec Froberville TC en 11-12 ans et en 15-18 ans

2 lotos seront organisés à la salle Henri Lambert. Le premier aura lieu le vendredi 15 mars 2024 et le second se déroulera le vendredi 31 mai 2024.

4 initiatives sont à venir pour cette année olympique :

- La découverte du billard français
- Une sortie en vélo sur la voie verte
- Une randonnée pédestre entre Saint-Léonard et Vaucottes
- Une sortie Roland Garros.

Le TCM Saint-Léonard souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous

Contact : Mr Deneuve Gérard 07-86-52-98-41

Mr Hue Baptiste
(Secrétaire du TCM)



Groupe des petits et très petits du mercredi
(encadrés par Yohann Lainé et Gérard Deneuve)



Séniors +35 ans (rencontre contre Froberville)



Dames +35 ans

Club des Jeunes d'Antan

Rappel des activités du club (ouvert à tous)

- Tous les lundis après-midi, au club-house (vestiaires sportifs)
De 14h à 15h : atelier tricot, broderie diamant (gratuit)
De 15h à 17h : vous pouvez venir jouer ou apprendre à jouer au tarot (gratuit)
- Le 2^{ème} jeudi du mois, repas mensuel, avec après-midi jeux et collation - 17€.
- Le 4^{ème} jeudi du mois, à 14h00, tournoi de manille ou de dominos - 7€.

Nos activités

Nos repas mensuels du 2^{ème} jeudi réunissent plus d'une cinquantaine de fidèles participants, et nos concours de manille du 4^{ème} jeudi sont eux aussi appréciés.

Notre **foire à tout** du **20** Août a été annulée, en raison de l'indisponibilité de l'ancien terrain.

Le Club est parti du **4 au 10 septembre** pour un voyage dans le Doubs au cœur des montagnes du Jura. Nous avons pu y découvrir sous un superbe soleil une belle région et de beaux monuments tels que la Saline Royale d'Arc-et-Senans, une taillanderie, une fromagerie, un tuyé, le musée de l'horlogerie de Morteau, la citadelle de Besançon, «visite guidée par Vauban en personne»... Notre seul regret, par manque d'eau, moins de 8 mètres, nous n'avons pas pu voir la chute du saut du Doubs mais nous avons pu admirer la source du Lison, qui elle était encore en eau.

Le 25 Septembre, l'orchestre de Sabrina et Freddy FRIANT a animé notre repas dansant et a fait vibrer les 152 personnes qui étaient présentes dans la salle.



Le 14 octobre, nous avons organisé un déjeuner safate, 42 personnes ont répondu présent à ce repas.

Le 25 Octobre, 36 passagers ont embarqué, au départ de la gare de Pacy-sur-Eure, dans un train d'époque pour une visite commentée à la découverte de la vallée de l'Eure sur un tronçon de l'ancienne ligne reliant Rouen à Orléans.

Malheureusement suite à la tempête du **jeudi 02 novembre**, la salle Henri Lambert a été fortement endommagée et s'est trouvée fermée jusqu'au 09 décembre.

Par conséquent toutes les activités du club du mois de novembre ont été annulées et nous en sommes désolés (le repas du jeudi du 9, le déjeuner Hareng du 19, la manille du 23, et le marché de Noël des 25 et 26 novembre).

Nos prévisions pour le premier semestre 2024

Le bénéfice de nos manifestations nous permet d'offrir chaque année à nos aînés, le repas du mois de janvier.

Mais cette année, certaines manifestations ont été annulées, vide grenier, déjeuner hareng, marché de Noël, et nous avons fait un déficit lors de notre loto faute de participants ; nos finances ne nous permettent pas d'assurer pour 2024 cette journée et nous en sommes désolés.

Repas mensuels du 2^{ème} jeudi

- Concours de manille du 4^{ème} jeudi
- Repas dansant - Tarif 29 € - Animé par Sabrina et Freddy Friant (Inscription au 06 37 28 95 67 : 11 février pour la Saint Valentin et le 21 avril)
- Sortie d'une journée en Juin.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024. Prenez bien soin de vous.

La Présidente
Claudine CADINOT

ACTUALITÉS DE L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL

Covoiturer avec Karos

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral souhaite faciliter la mobilité de ses habitants. C'est pourquoi, elle a déployé Karos, une application spécialisée dans le covoiturage de courte distance, essentiellement « domicile-travail » mais qui peut aussi concerner les trajets liés aux courses, études... Cet outil s'adresse à tous les habitants de plus de 18 ans ayant besoin de se déplacer sur le territoire.

L'Agglomération cofinance les covoiturages organisés via Karos :

- le conducteur est rétribué à hauteur de 2 € par covoituré par trajet jusqu'à 20 km (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km).

- les passagers participent à hauteur de 1 € par trajet, applicable pour les itinéraires dont l'origine ou la destination est dans l'Agglomération (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km).

- l'Agglomération paie au conducteur 1 € par trajet (dans la limite d'un aller-retour par jour).

Et désormais, l'Etat verse une prime de 100 € aux primo-conducteurs utilisateurs des plateformes de covoiturage.

Localement, près de 700 habitants sont déjà inscrits et plus de 2 500 covoiturages sont



comptabilisés depuis le lancement de Karos en septembre 2022.

Envie de faire des économies tout en faisant du bien à la planète ? Inscrivez-vous vite sur Karos ! C'est très simple et intuitif !

En pratique : comment fonctionne Karos ?

1/ Les passagers et conducteurs téléchargent gratuitement l'application Karos et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

2/ L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.

3/ Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.

4/ Le montant de la participation financière de l'Agglomération est calculé en fonction de la distance parcourue.

5/ La prime de 100 € est versée aux primo-conducteurs sous la forme d'un versement progressif : 50 € au 1er covoiturage et les 50 € restants au 10è covoiturage, réalisé dans un délai de 3 mois à compter du premier covoiturage.

« Handi'Bus Agglo »

« Handi'Bus Agglo » est un service public de transport dédié aux personnes en situation de handicap, porté par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

Un véhicule adapté transporte les voyageurs d'une adresse à une autre, selon leurs besoins (aller chez le kinésithérapeute, dans une boutique...). Il peut s'agir d'un trajet à Fécamp intra-muros ou entre les 33 communes de l'Agglomération. Au quotidien, une quinzaine de trajets sont réalisés grâce à



« Handi'Bus Agglo ».

Le service est accessible de plein droit :

- Aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité).
- Aux personnes de plus de 90 ans.

Il fonctionne du lundi au samedi, de 5h30 à 21h, et le dimanche, de 7h30 à 20h30, sur réservation. Le tarif est le même pour tous les voyages : 0,50 € le titre unitaire, 4 € les 10 voyages, 15 € l'abonnement mensuel et 150 € l'abonnement annuel. Pour s'inscrire, il est nécessaire de remplir un formulaire disponible en mairie, à l'Agglomération, chez Keolis Seine Maritime ou en ligne sur <https://www.ficibus.com/handi-bus-agglo> (où vous trouverez aussi le règlement complet du service).

Lorsque l'inscription est validée, les voyageurs accèdent à la plateforme numérique de réservation, possible aussi par téléphone ou le service ELIOZ (transcription pour les sourds et malentendants).

Pour plus de renseignements, contactez Keolis Seine Maritime, délégataire de l'Agglomération, au 02 35 28 19 88 ou sur contact@ficibus.com.

Des conseils pour vos travaux de rénovation

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral est partenaire de l'Espace FranceRénov. Dans ce cadre, les habitants du territoire peuvent bénéficier gratuitement de l'accompagnement de conseillers en énergie. Ils pourront vous informer et vous guider si vous avez des travaux de rénovation dans votre logement, qu'il s'agisse du choix des matériaux, de l'analyse des devis, des aides financières possibles.

Ces professionnels tiennent des permanences hebdomadaires sur le territoire.

Prenez rendez-vous pour venir les rencontrer. Vous pouvez aussi leur poser vos questions par téléphone au 02 32 08 13 00 ou par mail à contact@inhari.fr



Pour contacter l'Agglomération Fécamp Caux Littoral :

825 route de Valmont - 76 400 Fécamp

Tél. : 02 35 10 48 48

Mail : contact@agglo-fecampcauxLittoral.fr

Site internet : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

Et sur les réseaux sociaux :

Facebook / Instagram / LinkedIn/ Twitter / Youtube

Nous vous souhaitons
une excellente année...

